

Département de Loir et Cher
Arrondissement de ROMORANTIN
MAIRIE DE



Tél. : 02.54.75.15.13
Fax : 02.54.75.41.79

Réunion du 7 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit le 7 novembre à 18h15 le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 octobre 2018 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Annick GOINEAU, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Annick GOINEAU, Daniel DUPONT, Patricia JOURDAIN, Jean-Claude ALMYR, Rita AUGUSTO, Jean-Paul BERTRAND, Mireille BARBIER, Nicole SAGNY, Jean-Louis PETRUS, Michèle SAUVAGE, Jean-Jacques RABIER, Claire VALLA

Absents excusés :

Monsieur Gérard OUDART donnant pouvoir à Madame Annick GOINEAU,
Monsieur Jean-Mary COUTON.

En vertu de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Daniel DUPONT est désigné secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Nombre de Conseillers votants : 13

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 SEPTEMBRE 2018

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelant pas de remarques particulières est approuvé à l'unanimité.

48-TRAVAUX THEATRE : PRESENTATION DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET CHOIX DES ENTREPRISES

Madame le Maire présente le rapport d'analyses des offres établi par la SELARL CAU suite à la consultation qui s'est déroulée du 28 septembre au 22 octobre 2018 et aux négociations engagées avec les entreprises.

Après avoir entendu les explications du Maire et examiné les offres, les Membres du Conseil, à l'unanimité,

↳ Décident de retenir les entreprises proposées, à savoir :

LOT	ENT.	MONTANT HT MARCHE DE BASE RETENU	MONTANT HT RETENU POUR OPTION(S)	MONTANT TOTAL HT MARCHE + OPTIONS
1 GROS ŒUVRE MAÇONNERIE RAVALEMENT RESEAUX	LBTP CENTRE	43 933.55 €	/	43 933.55 €

2 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	COUTANT	18 589.10 €	6 411. 44 €	25 000.54 €
3 MENUISERIES INTERIEURES/ EXTERIEURES	TURPIN	31 346.00 €	/	31 346.00 €
4 PLATRERIE ISOLATION DOUBLAGES CLOISONS PLAFONDS DALLES	VILLEVAUDET	24 721.34 €	/	24 721.34 €
5 ISOLATION EN SOL CHAPES CARRELAGE FAÏENCES	SRS	8 800.00 €	/	8 800.00 €
6 ELECTRICITE COURANTS FORT ET FAIBLE	JOUANNEAU	12 400.00 €	/	12 400.00 €
7 PLOMBERIE SANITAIRES PAC VENTILATION	BARDET	34 827.36 €	915.09 €	35 742.45 €
8 PEINTURE LASURE TENTURES NETTOYAGE	FL PEINTURE	6 025.90 €	2 128.38 €	8 154.28 €
	Soit :	180 643.25 €	9 454.91 €	190 098.16 €

↳ Autorisent le Maire à signer tous documents concernant ce marché dès lors que les financements seront acquis.

Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 13 novembre 2018 Et de l'affichage le 13 novembre 2018

49-FIXATION DES DUREES ET TARIFS DES CONCESSIONS « CAVES-URNES »

Madame le Maire indique aux Membres du Conseil que les travaux d'aménagement du nouvel espace cinéraire sont terminés et qu'il convient de fixer les tarifs et durée des concessions « caves-urnes ». Elle rappelle la délibération du 8 décembre 2010 concernant le columbarium et propose d'harmoniser l'ensemble.

Après avoir entendu les explications du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, les Membres du Conseil

↳ Fixent comme suit, à compter de ce jour, les durées et tarifs des concessions columbarium et caves-urnes :

	CAVES-URNES	COLUMBARIUM
15 ans	600 €	600 €
30 ans	900 €	900 €
50 ans	1 000€	1 000 €

Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 13 novembre 2018 Et de l'affichage le 13 novembre 2018

50-AMENAGEMENTS CENTRE BOURG

Suite à la visite des élus sur le terrain, Madame le Maire présente un avant-projet concernant l'aménagement d'un parking et d'une liaison avec la Salle Ragot. Elle indique que des devis complémentaires, à savoir plantations et éclairage public sont en cours d'élaboration afin de permettre de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la DSR 2019.

51-PROJETS 2019

Madame le Maire distribue un état récapitulatif des travaux prévisionnels 2019 qui pour certains pourraient faire l'objet de demandes de subventions.

- ☞ Poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux et du chemin piétonnier jusqu'à l'allée de Vaugelée : dossier DETR 2019 (Etat) après avoir revu certains chiffrages du pluvial, notamment au niveau du n°27,
- ☞ Enfouissement secteur Chotinière-Bas de la Renaudière (sécurisation poste « Rouère de l'Aulne) : prise en charge SIDELC sauf partie France Télécom à la charge totale de la Commune (délibération n°38 du 11 juillet 2018),
- ☞ Camping : ajout de 2 bornes multiservices et acquisition d'hébergements spécifiques pour le tourisme à vélo (contacts à prendre lors du prochain salon des Maires) : Fonds de concours communauté de Communes,
- ☞ Agence postale : prise en charge à hauteur de 80% des travaux par le Groupe La Poste (travaux limités à 24 850€ HT) et fournitures du mobilier et matériel numérique.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ PLUi

Monsieur DUPONT rappelle que le règlement envoyé par la Communauté de Communes a été adressé aux membres de la commission pour relecture avant le COPIL du 13 novembre.

Le texte sur les dispositions applicables au secteur Vallée du Cher appelle plusieurs remarques :

1- la présence d'une coquille répétitive (liée au fameux copier-coller) aux pages 109, 119, 126, 132, 138 et 144. Il manque des mots car on peut lire : clôture nouvelle pourra hauteur de la clôture préexistante,

Une autre coquille apparaît aux pages 157 et 160 pour faire d'un « etc. » un « tec. »,

2- l'absence de tableaux et explications aux pages 147, 148, 149, 150, 151, 152 pour les articles 1AU, 1AUe, 1AUi, 1AUI et 2AU, 2AUi, laisse apparaître un document non terminé,

3- enfin pour ne pas se méprendre sur une quelconque emprise page 171, la dernière phrase serait bien une emprise au sol pour une zone naturelle et non agricole,

➤ Flash novembre-décembre

La distribution devra s'effectuer entre le 12 et le 17 novembre. Les secteurs sont répartis entre les élus en fonction des disponibilités de chacun.

➤ GEMAPI

Une réunion est programmée le 14 novembre à 18h00 à Contres. Elle sera précédée par une réunion d'échange avec l'ensemble des Maires concernés sur le sujet du Syndicat du Modon-Trainefeuelles.

➤ Marché de Noël

Une réunion se tiendra en Mairie le lundi 12 novembre à 18h00.

➤ Fermeture de la Trésorerie de Saint Aignan

Une réunion d'information sur les incidences de la fermeture de la Trésorerie de Saint Aignan et son transfert sur la Trésorerie de Contres s'est tenue le mardi 6 novembre.

Les dernières écritures d'investissement et les salaires devront être mandatés au plus tard le 12 décembre. Les dernières écritures de fonctionnement au plus tard le 18 décembre. Les dernières opérations 2018 (notamment l'encaissement des dernières recettes 2018) pourront toutefois être passées tout début janvier 2019. La gestion 2019 devrait quant à elle fonctionner à compter du 7 janvier sur le codique de la Trésorerie de Contres. Une permanence avec une caisse sans numéraire sera assurée le mardi matin de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 dans les locaux de la Mairie de Saint AIGNAN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Fait et clos en séance les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Copie certifiée conforme.
Le Maire,

A circular official stamp of the Mairie de Saint-Aignan is visible. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT-AIGNAN" and "47110". A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Annick GOINEAU